



ÉTABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG

Les contre-indications au don de sang

www.dondusang.net



Les principales contre-indications

Temporaires ou permanentes, les contre-indications sont dictées par des impératifs de sécurité transfusionnelle pour les malades, et de protection pour les donneurs. Tour d'horizon des situations et pratiques pouvant entraîner une contre-indication au don.

Liées à des actes de soins, un état de santé ou des antécédents médicaux

- Une infection ou une fièvre de plus de 38 °C datant de moins de deux semaines.
- Un contact récent avec une personne atteinte de maladie contagieuse (le délai varie alors selon la période d'incubation).
- Un antécédent de paludisme (jusqu'à trois ans après la dernière crise).
- Un vaccin vivant atténué datant de moins de quatre semaines (BCG, fièvre jaune, rougeole, rubéole, oreillons).
- Une intervention chirurgicale avec hospitalisation de plus de vingt-quatre heures, ou un examen endoscopique dans les quatre derniers mois.
- Un soin dentaire (avec un délai variant de vingt-quatre heures après le traitement d'une carie, à une semaine après un détartrage ou une avulsion dentaire ou un traitement de racine), en raison d'un risque de passage de bactéries dans le sang.
- Des infections actives transmissibles par le sang : hépatites virales, syphilis, infection par le VIH ou par le HTLV, maladie de Chagas.
- Un traitement par hormone de croissance avant 1989, un antécédent familial de maladie à prion, un antécédent de greffe de cornée ou de dure-mère, un antécédent de chirurgie de l'encéphale ou de l'œil avant avril 2001, un antécédent de transfusion ou de greffe.

Kévin,
ajourné au don de sang

« Je ne pensais pas qu'un rendez-vous chez le dentiste pouvait être une contre-indication au don de sang. »

Liées à des séjours à l'étranger

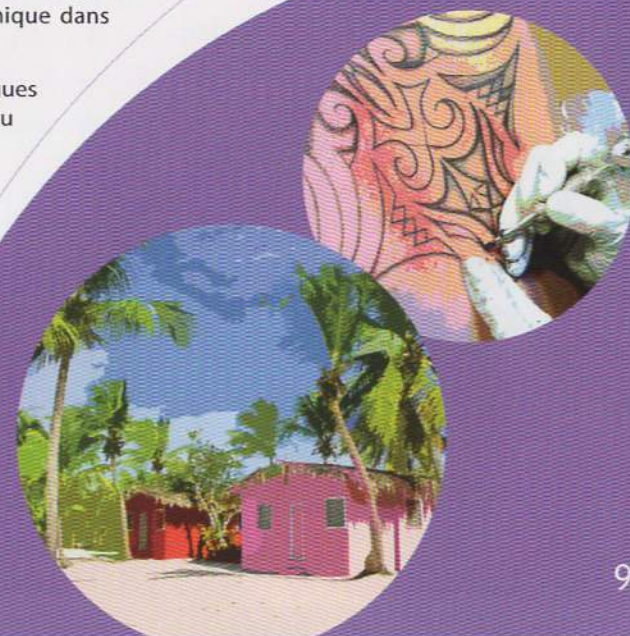
- Un séjour, dans les quatre derniers mois, dans une zone où sévissent le paludisme ou la maladie de Chagas.
- Un séjour, dans les quatre dernières semaines, dans une zone où sévissent le West Nile virus, la dengue ou le chikungunya.
- Les séjours de plus d'une année cumulée au Royaume-Uni entre 1980 et 1996, en raison d'un risque majoré d'exposition à l'agent de la maladie de Creutzfeldt-Jakob.

Karim,
ajourné au don de sang

« Quand j'ai été contre-indiqué, j'ai eu envie de dire à l'EFS : "Mais qu'est-ce qu'il a mon sang ?" »

Liées à des pratiques personnelles

- Un accident d'exposition au sang, incluant les accidents professionnels, dans les quatre derniers mois.
- Les tatouages ou piercings y compris pour boucles d'oreilles, dans les quatre derniers mois.
- L'acupuncture ou la mésothérapie lorsqu'elles ne sont pas réalisées avec des aiguilles personnelles ou à usage unique dans les quatre derniers mois.
- Antécédent d'usage de drogues par voie intraveineuse ou intramusculaire, incluant des substances dopantes hors contexte médical.



Nathalie,
ajournée au don de sang

« Être contre-indiqué
au don, ça arrive.
Quelque part,
c'est normal de ne pas
donner son sang
quand on connaît
une situation à risque. »

Liées à des pratiques sexuelles

- Une relation sexuelle non protégée avec un partenaire occasionnel au cours des quatre derniers mois.
- Une relation sexuelle même protégée avec un partenaire sexuel connu séropositif pour le VIH, l'hépatite virale B ou C, l'HTLV, ou ayant des pratiques à risque connues, dans les quatre derniers mois.
- Plus d'un partenaire sexuel au cours des quatre derniers mois.
- Une relation sexuelle entre hommes.

À savoir

Après avoir donné son sang, une personne présentant une fièvre ou des signes d'infection dans les quinze jours suivant le don, doit le signaler immédiatement à l'EFS. Après évaluation de la situation, un médecin de l'EFS prendra les mesures nécessaires vis-à-vis des malades ou des produits sanguins, s'ils n'ont pas encore été transfusés.



Christian,
malade

En février 2008, on m'a diagnostiqué une leucémie aiguë. Pendant la durée du traitement, ma vie était suspendue aux transfusions de sang, de plaquettes, à toutes ces « gouttes de vie en plus ». Pendant que j'étais transfusé, je me posais toujours la question : « Qui sont celles et ceux qui consacrent un peu de leur temps, qui surmontent leur crainte de la piqûre pour, au nom de la solidarité, donner leur sang ? »

À une époque où règne l'individualisme, cet élan d'humanité est à la fois rassurant et porteur d'espoir pour nous, les malades.

Aux donateurs, nous n'avons qu'un seul mot à dire : merci. Ce merci s'adresse aussi à tous les acteurs de la chaîne transfusionnelle. Au quotidien, ils œuvrent pour que nous bénéficions en toute sécurité de « quelques gouttes de vie en plus ».

Christine,
ajournée au don de sang

« Je reviendrai parce que je suis convaincue qu'il faut donner son sang. Pour moi, le don de sang est un engagement pour la vie. »

Plus d'infos sur chaque type
de contre-indication sur
www.dondusang.net

à la rubrique « Les dons de sang », onglet
« Les contre-indications au don de sang »

